

# Projet Educatif Territorial

## 2024 - 2027



# Commune d'UZEIN

Mairie d'UZEIN  
Rue de la Mairie  
64230 UZEIN  
Tel : 05 59 33 19 84  
Courriel : [enfancejeunesse@uzein.fr](mailto:enfancejeunesse@uzein.fr)



## PREAMBULE

---

Forte de son expérience la commune d'Uzein révisé le PEDT élaboré pour la période de 2021-2024. L'intégration de l'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaire marquera le PEDT précédent ainsi que la construction du pôle enfance jeunesse.

Ce nouveau PEDT s'étendra de 2024 à 2027 et conserve toujours comme principal objectif le bien-être, l'épanouissement de l'enfant ainsi que la cohésion entre les différents temps des enfants. Il portera également son attention sur l'inclusion de tous les enfants aux différents temps.

## INFORMATION GENERALES

---

**Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :** [COMMUNE D'UZEIN](#)

**Nom et prénom du correspondant :** Éric CASTET

**Fonction :** Maire

**Adresse :** Mairie d'UZEIN, Rue de la Mairie, 64230 UZEIN

**Téléphone :** 05 59 33 19 84

**Adresse électronique :** [mairie@uzein.fr](mailto:mairie@uzein.fr)

**Nom et prénom du responsable pédagogique :** Mathilde NOEL

**Fonction :** Responsable/Coordinatrice service enfance jeunesse

**Adresse :** Mairie d'UZEIN, place de la Mairie, 64230 UZEIN

**Téléphone :** 06 23 09 04 89

**Adresse électronique :** [enfancejeunesse@uzein.fr](mailto:enfancejeunesse@uzein.fr)

## PERIMETRE DU PROJET

---

### Périmètre géographique

Le PEDT concerne l'ensemble de la commune d'Uzein.

### Périmètre démographique

Le PEDT concerne les enfants de 2 à 12 ans.

### Périmètre temporel

Le périmètre s'étend sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Une attention particulière sera portée sur la cohérence entre les différents temps. Dans la perspective de continuité et de concertation.





## PERIODES DE LA JOURNEE ET/OU DE LA SEMAINE CONCERNEE PAR LE PEDT

### Organisation scolaire

Une école primaire « Antoine de Saint Exupéry » regroupant maternelle et élémentaire.

Nombre total d'enfants : 131

Niveau maternelle : 52

Niveau élémentaire : 79

### Organisation périscolaire et extrascolaire : accueils de loisirs « Le Petit Prince »

Un accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) fonctionnant les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur les temps :

- Accueil du matin : 7h15 à 8h35
- Accueil du midi incluant le temps de repas : 11h45 à 13h30.
- Accueil du soir : 16h30 à 18h30.

Un accueil périscolaire et extrascolaire fonctionnant les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

### Organisation du Conseil Municipal des Enfants

Les enfants sont élus pour 1 an et se réunissent tous les quinze jours pour une séance de 45 min. Deux enfants, du CE2 au CM2, sont élus par niveau.

### Semaine type

	7h15 – 8h35	8h35 – 11h45	11h45 – 13h30	13h30 – 16h30	16h30 – 18h30
LUNDI	Accueil Périscolaire déclaré (APS)	ENSEIGNEMENT	Accueil Périscolaire déclaré (APS)	ENSEIGNEMENT	Accueil Périscolaire déclaré (APS)
MARDI	Accueil Périscolaire déclaré (APS)	ENSEIGNEMENT	Accueil Périscolaire déclaré (APS)	ENSEIGNEMENT	Accueil Périscolaire déclaré (APS)
MERCREDIS	Accueil de loisirs périscolaire déclaré				
JEUDI	Accueil Périscolaire déclaré (APS)	ENSEIGNEMENT	Accueil Périscolaire déclaré (APS)	ENSEIGNEMENT	Accueil Périscolaire déclaré (APS)
VENDREDI	Accueil Périscolaire déclaré (APS)	ENSEIGNEMENT	Accueil Périscolaire déclaré (APS)	ENSEIGNEMENT	Accueil Périscolaire déclaré (APS)
VACANCES	Accueil de loisirs extrascolaire déclaré				





## VALEURS EDUCATIVES ET CITOYENNES PARTAGEES PAR LES DIFFERENTS ACTEURS

---

« Les activités proposées doivent permettre de répondre aux besoins identifiés du public visé et aux grandes priorités communes aux différents partenaires en matière d'éducation ».

« Les valeurs éducatives qui président à la mise en œuvre des activités doivent être définies et explicitées conjointement par les partenaires en préalable à la réflexion sur les activités ».

« Ces valeurs fondent le « vivre ensemble » et doivent prendre en compte les dimensions de lutte contre les inégalités et les discriminations ainsi que les situations de difficulté ou d'échec scolaire » (article L551-1 du Code de l'éducation).

### **Valeurs éducatives et citoyennes du projet 2024/2027 :**

Les valeurs éducatives et citoyennes du PEdT 2024/2027 sont la tolérance, le droit à l'expression et la citoyenneté.

## ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE « LE PETIT PRINCE »

---

Cet accueil est agréé par SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) et soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutuelle Sociale Agricole.

C'est un lieu de détente, de loisirs, de repos individuel ou collectif dans l'attente de l'ouverture de la journée scolaire ou de retour dans les familles. Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés en accord avec la réglementation.

### **Modalités d'inscription à l'accueil périscolaire**

Les familles disposent d'un portail famille pour inscrire les enfants aux différents accueils.

Les réservations doivent être effectuées avant 23h00 le jeudi précédent la réservation pour la semaine suivante.

Un dossier unique est rempli par les famille valable pour les deux accueils de la commune.

### **Modalités d'information**

Les familles seront informées par note des modalités de fonctionnement de l'ensemble des services (règlement intérieur, projet pédagogique ...).

Toutes les informations sont consultables sur le site internet de la commune ainsi qu'à l'affichage.







## Tarifs

### RESTAURANT SCOLAIRE

Tarif fixé par délibération n° 202304140009 du 14 Avril 2023 appliqué depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2023.

Repas enfant : **3.70 €**

(Majoration de 1 € par repas pour les non-résidents ayant une école publique dans leur commune de domiciliation)

### ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE

Tarif appliqué pour l'année scolaire 2023-2024, soit à partir du 04 Septembre 2023.

➤ Familles d'UZEIN, ou non-résidentes d'UZEIN n'ayant pas d'école publique dans leurs communes :

		Enfant rang 1	Enfant rang 2 <u>Quand présence simultanée avec enfant rang 1</u>	Enfant rang 3 <u>Quand présence simultanée avec enfants rangs 1 et 2</u>	Enfant (s) suivant(s) <u>Quand présence simultanée avec enfants rangs 1,2 et 3</u>
Avec réservation sur le Portail Famille	Accueil du matin	1.50 € / présence	1.00 € / présence	0.50 € / présence	Gratuit
	Accueil du soir	1.50 € / présence	1.00 € / présence	0.50 € / présence	Gratuit
	Plafond de facturation mensuel	30.00 € / mois	15.00 € / mois	8.00 € / mois	Gratuit
Sans réservation sur le Portail Famille	Accueil du matin	2.00 €/présence	2.00 €/présence	2.00 €/présence	2.00 €/présence
	Accueil du soir	2.00 €/présence	2.00 €/présence	2.00 €/présence	2.00 €/présence
	Plafond de facturation mensuel	Pas de plafond	Pas de plafond	Pas de plafond	Pas de plafond

➤ Familles « extérieures » (non-résidentes d'UZEIN et ayant une école publique dans leurs communes) :

		Enfant rang 1	Enfant rang 2 <u>Quand présence simultanée avec enfant rang 1</u>	Enfant rang 3 <u>Quand présence simultanée avec enfants rangs 1 et 2</u>	Enfant (s) suivant(s) <u>Quand présence simultanée avec enfants rangs 1,2 et 3</u>
Avec réservation sur le Portail Famille	Accueil du matin	2.00 € / présence	1.20 € / présence	0.80 € / présence	Gratuit
	Accueil du soir	2.00 € / présence	1.20 € / présence	0.80 € / présence	Gratuit
	Plafond de facturation mensuel	40.00 € / mois	20.00 € / mois	15.00 € / mois	Gratuit
Sans réservation sur le Portail Famille	Accueil du matin	2.50 €/présence	2.50 €/présence	2.50 €/présence	2.50 €/présence
	Accueil du soir	2.50 €/présence	2.50 €/présence	2.50 €/présence	2.50 €/présence
	Plafond de facturation mensuel	Pas de plafond	Pas de plafond	Pas de plafond	Pas de plafond

## Taux d'encadrement

Accueil de loisirs associé à l'école sous PEDT :

1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans.

1 animateurs pour 18 enfants de plus de 6 ans.

## Les différents temps d'accueil

### Temps du matin :

Dès 7h15, différents pôles de jeux sont aménagés (dessin, jeux imitations, jeux de société, projets ...). L'enfant choisit son activité. A 8h35, les enseignants prennent le relais.

### Temps du midi :

Elle s'articule autour du temps de repas et du temps de loisirs (temps libre, projets, jeux de société ...). Un temps de sieste est proposé aux Petites Sections.





Temps du soir :

Les enfants, qui ne sont pas inscrits à l'accueil du soir, sont accompagnés par l'enseignant au portail.

A 16h30, les enfants prennent leur goûter puis ils sont répartis en 4 groupes pour les activités. Les plus petits ont le choix de l'activité (jeux extérieurs, livres, dessin ...) ; pour les plus grands, un planning d'activité est défini par l'équipe en fonction des différents projets d'animations. Ils ont la possibilité d'accéder à l'espace de devoir.

A partir de 17h30, un temps libre est organisé pour tous les enfants.

L'espace devoir :

Proposer aux enfants à partir du CE1, un animateur est chargé de mettre à disposition des enfants un lieu calme afin qu'ils puissent y apprendre leurs leçons.

**Les projets d'animations**

Etabli en fonction du PEDT et du projet pédagogique, les animateurs sont chargés d'établir un programme d'activités. Ces activités répondent aux besoins et aux envies des enfants, répondent aux demandes de l'équipe enseignante et projette d'être en lien avec les projets d'animation de l'ALSH.

- Activités artistiques et culturelles
- Jeux ludo-sportifs
- Jeux de société
- Jeux collectifs, de cohésion.
- Activités de détente
- Jeux d'imitation
- Ateliers scientifiques
- Contes
- Jeux musicaux
- Ateliers thématiques (citoyenneté, environnement, 1<sup>er</sup> secours ...).

**Locaux mobilisés**

Le pôle enfance jeunesse comprenant les locaux des accueils de loisirs, le restaurant scolaire et l'école.

Locaux municipaux : salle polyvalente, Maison pour Tous.

**ACCUEIL PERISCOLAIRE « LE PETIT PRINCE »**

---

**Annexe « Plan Mercredi »**





## ACTEURS RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PEDT

---

### Equipe de direction

Responsable/coordinatrice service enfance jeunesse : BPJEPS.  
Deux directeurs d'accueils de loisirs : BPJEPS et BAFD.

### Equipe d'animation et de service

Des adjoints d'animations titulaires et contractuels : BAFD, BAFA, DUT, CAP Petite Enfance  
...  
Des ATSEM  
Des adjoints techniques titulaires et contractuels en charge de la restauration scolaire, du service et de l'entretien.

Le nouveau projet vise à faire intervenir les encadrants sur les différents temps (périscolaire, mercredis, vacances) pour permettre un meilleur suivi de des projets et des enfants.

## DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

---

### Public

Familles du milieu rural (entraide, proximité, disponibilité).  
Famille de militaire (longues absences d'un parent et déménagements fréquents).  
Augmentation d'enfants avec des besoins spécifiques.  
Peu de familles monoparentales.  
Faible mixité ethnique.  
Accueil d'enfants en situation de handicap en augmentation.  
Population active.

### Environnement

Cadre de vie confortable.  
Habitations pavillonnaires.  
Village rural (calme, faible circulation).  
Territoire attractif.  
Equipements municipaux sportifs et culturels.

### Locaux

Un pôle enfance jeunesse comprenant l'école, les locaux des accueils de loisirs et le restaurant scolaire.





## **OBJECTIFS DU PEDT**

### **Partenaires du projet / acteurs éducatifs**

#### Partenaires institutionnels :

Le conseil municipal

Le comité de pilotage

Les enseignants de l'Education Nationale

La Caisse d'Allocations Familiales

La Mutualité Sociale Agricole

La Protection Maternelle et Infantile

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

#### Partenaires éducatifs :

La mairie

L'école

Les ACM

La crèche

La bibliothèque

Les associations sportives et culturelles locales

### **Objectifs partagés par les acteurs éducatifs pour la période 2024/2027 :**

- Proposer des actions éducatives et ludiques visant à développer l'épanouissement, la curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être en collectivité.
- Développer le lien social sur le territoire en s'appuyant sur la collaboration des différents acteurs (école, ACM, crèche, RAPAM, bibliothèque, associations sportives et culturelles locales).
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et caractéristiques de chaque âge (respect des besoins physiques, physiologiques et psychologiques).
- Favoriser l'accès pour tous aux loisirs éducatifs et améliorer la coordination des actions autour du handicap.







## CONCERTATION – PILOTAGE

---

### Composition de la structure de pilotage

Les membres de la commission municipale Enfance et Jeunesse.

La directrice de l'École.

Les délégués de parents.

La Direction du Service Accueil Périscolaire.

La Direction de l'ALSH Le Petit Prince

### Concertation

La concertation s'est organisée à travers le groupe de pilotage pour travailler l'organisation de l'accueil périscolaire et extrascolaire, les objectifs éducatifs et les activités.

### Modalités d'évaluation

Point d'étape au mois de juin et bilan au mois de décembre : une évaluation qualitative (intérêt des enfants aux activités proposées, satisfaction par rapport à la diversité des activités ...) et quantitative (taux de fréquentation).

Les modalités de pilotage et de concertation pour la période de 2024 - 2027 seront identiques à celles des PEDT précédents.

Des temps de concertation quotidien seront maintenus.

Des temps de concertation menés lors des réunions du CME seront proposés.

## ÉLÉMENTS QUALITATIFS DU PROJET

---

### Qualité de la démarche du projet

Les accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire déclarés à la SDJES.

Une équipe pédagogique formée et diplômée.

Des taux d'encadrement assouplis satisfaisants au regard de la qualité éducative des activités et de la sécurité des enfants, pour rappel :

1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans,

1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.





Projet Educatif Territorial  
pour la période 2024-2027

Commune d'Uzein

# Plan Mercredi

## 2024 - 2027



# Commune d'UZEIN

Mairie d'UZEIN

Rue de la Mairie

64230 UZEIN

Tel : 05 59 33 19 84

Courriel : [enfancejeunesse@uzein.fr](mailto:enfancejeunesse@uzein.fr)





## TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNES

---

### Ecoles primaires et maternelles concernées

Ecole publique de Bougarber : 18 rue La Carrère 64230 Bougarber

Ecole publique d'Uzein : place de la musique 64230 Uzein

### Autre commune associée

Commune de Beyrie-en-Béarn : cette commune n'ayant pas d'école, s'associe à ces communes voisines pour offrir les services nécessaires aux familles.

## PILOTAGE ET COORDINATION

---

### Composition

Maire d'Uzein

Maire de Bougarber et ses suppléants

Maire de Beyrie-en-Béarn et ses suppléants

Commission scolaire de la commune d'Uzein : une adjointe et trois conseillers.

Secrétaire générale de la commune d'Uzein

Directeur d'école

Responsable des services

Directeurs des accueils

Représentants des parents d'élèves

### Fonctionnement

Le comité de pilotage se réunit une fois par an sur convocation du Maire. Des comités de pilotage exceptionnels peuvent avoir lieu pour répondre à un besoin spécifique.

### Missions

Ce COPIL a pour mission de veiller au bon déroulement de l'accueil :

Développer la communication entre les acteurs,

Définir les objectifs de travail,

Permettre la prise de décision,

Organiser les tâches de travail,

Evaluer et réajuster le fonctionnement de l'accueil.

## OBJECTIFS ET MOYENS

---

### Partenaires éducatifs

La mairie

L'école

Les ACM

La crèche

La MAM

La bibliothèque

Les associations sportives et culturelles locales





## Objectifs

Les objectifs éducatifs du plan mercredi sont :

### Pour les 3-4 ans :

- Aider l'enfant à se repérer dans le temps et l'espace en ritualisant les différents moments de la journée.
- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages en collectivité.
- Guider vers l'autonomie par le "faire-avec" et le "laisser-faire".

### Pour les 5 ans :

- Approfondir l'autonomie de l'enfant en les valorisant et en les encourageant à expérimenter seuls.
- Définir des repères rassurants en instaurant un rythme de journée et en assurant un suivi pédagogique individuel et collectif.
- Permettre à l'enfant de jouer librement sur des ateliers variés

### Pour les 6-7 ans :

- Laisser parler la créativité à travers des activités qui stimulent l'imaginaire.
- Développer l'empathie autour des temps collectifs où chacun peut exprimer, accepter et apprendre de ces différences.
- Renforcer l'autonomie et la confiance de l'enfant e le laissant expérimenter ses idées.

### Pour les 8-12 ans :

- Accompagner l'enfant à comprendre le monde qui l'entoure en abordant des sujets d'actualités et en s'appuyant sur des temps informels.
- Favoriser la sociabilisation en se basant sur le respect, la tolérance et la cohésion.
- Encourager l'engagement citoyens en apprenant à exprimer ses idées.

On peut considérer que le public du mercredi s'étend à la dimension familiale. L'équipe a donc également listé ses ressentis concernant les besoins et les envies **des parents et des responsables légaux**. Ils ont permis de définir des objectifs :

Accueillir les parents avec bienveillance.

Echanger sur l'évolution des enfants et leurs besoins.

Permettre aux parents de s'informer sur le fonctionnement.

Ré-évaluer les attentes des parents concernant le fonctionnement.





Pour l'équipe d'animation :

- Maintenir les temps d'échanges permettant de soulever des problématiques et y apporter des réponses.
- Renouveler les bilans individuels et collectifs pour alimenter la remise en cause des pratiques professionnelles.
- Expérimenter de nouveaux outils d'organisation du travail.
- Evaluer le projet pédagogique en fin d'année.
- Organiser des temps de cohésion informels.

Concernant les locaux :

- Continuer à aménager les nouveaux locaux.

Par rapport à l'environnement et infrastructures :

- Organiser des journées permettant de réunir l'encadrement suffisant pour sortir de l'accueil.
- Augmenter l'utilisation des infrastructures communales.
- Privilégier la découverte de la nature en profitant des espaces naturels du village.

Concernant le matériel pédagogique :

- Profiter des temps de rangement pour alimenter sa créativité et innover dans les propositions d'activités.

Avec les partenaires et acteurs éducatifs :

- Entretien des partenariats existants (Crèche, ALAE, Ecole, Associations locales, Bibliothèque, MAM, Conseil Municipal d'Enfants).
- Développer de nouveaux partenariats avec les personnes âgées et les associations.

**Modalités de suivi et d'évaluation du projet**

- Le Comité de pilotage se réunira pour évaluer les objectifs, grâce à différents outils : Réunion d'enfants, sondage auprès des familles, bilan des enseignants, satisfaction de l'équipe d'animation, fréquentation de l'ALSH, échanges informels avec les différents partenaires, suivi de la visibilité des outils numériques, nombre de projets réalisés, diversités des partenariats réalisés.

**ORGANISATION**

---

**Modalités d'organisation :**

**Le mercredi**

- Cet accueil est déclaré auprès du Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports, avec autorisation pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans, sur avis de la PMI.







Il peut fonctionner les mercredis de périodes scolaires de 7h30 à 18h30 au Pôle enfance jeunesse.

Sa capacité d'accueil est fixée à 24 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans. Cet Accueil Collectif de Mineurs est référencé comme un Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Il répond aux engagements de la charte qualité « Plan Mercredi ».

En effet, à travers ce projet, la commune d'Uzein exprime sa volonté de :

- Permettre l'accès aux mineurs en situation de handicap,
- Respecter le rythme biologique de l'enfant en fonction de son âge et de ses besoins,
- Favoriser l'ouverture au monde par des activités variées et préparées avec conscience pédagogique,
- Développer la transversalité entre les différents acteurs éducatifs du territoire.

Grâce à sa collaboration avec les communes de Bougarber et Beyrie en Béarn, elle inscrit sa démarche éducative au-delà de ses frontières communales.

### Participation Financière

Les familles inscrivant leur enfant sur cet accueil participent en fonction de leurs ressources, selon une grille tarifaire.

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (Mercredis et vacances scolaires)

Tarif appliqué à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2023.

Familles UZEIN et communes conventionnées	Quotients Familiaux en € **				
	0 < 1100	1101 < 1600	1601 < 2100	2101 < 3000	> 3000
Journée	16.00 €	17.00 €	18.50 €	20.00 €	22.00 €
½ journée sans repas	9.00 €	9.50 €	10.25 €	11.00 €	12.00 €
Supplément sortie	5.50 €	5.50 €	5.50 €	5.50 €	5.50 €
Familles communes extérieures (majoration 20 %)	0 < 1100	1101 < 1600	1601 < 2100	2101 < 3000	> 3000
Journée	20.00 €	21.20 €	23.00 €	24.80 €	27.20 €
½ journée sans repas	11.00 €	11.60 €	12.50 €	13.40 €	14.60 €
Supplément sortie	5.50 €	5.50 €	5.50 €	5.50 €	5.50 €

\*\* QF disponible avec votre numéro d'allocataire sur votre espace CAF ou MSA.

Garderie (7h30-8h30 et 17h30-18h30) : 1 € / présence/enfant

Déduction : - 50 % pour le 3<sup>ème</sup> enfant quand présences simultanées des 3 enfants.

## LES ACTIVITES

### Type d'activités proposées aux enfants

Les propositions d'activités sont toujours pensées de façon ludique et récréative. Néanmoins, la forme est un support pour atteindre des objectifs éducatifs.

Il existe une grande diversité dans les activités proposées. Elles balayent de nombreuses thématiques : culturelles, citoyennes, sportives et manuelles.





Ci-dessous, une liste non exhaustive des catégories :

Jeux de présentations, de connaissance, de cohésion, théâtre, mimes, marionnettes, jeux collectifs, jeux de relaxation, jeux coopératifs, jeux de dessin, sculpture, jeux sportifs, jeux de kermesse, activités manuelles, arts plastiques, atelier cuisine, activités scientifiques, Jardinage, activités de bricolage, jeux d'eau, jeux musicaux, jeux de société, jeux d'évitement, grands jeux, olympiades, jeux en ronde, chasse aux trésors, jeux de course, jeux de pistes, jeux d'observation, rallye photo, jeux de raquettes, course d'orientation, rallye nature, expression corporelle, jeux de société, molky, kubbb, balade à pieds, à vélo, conter, hockey, parcours de motricité, jeux de raquettes, ping pong, pala, badminton, jeux de motricité, jeux de stratégie, jeux de poursuite, jeux de cour, jeux de ballon, gym, acrosport, lutte, volley, rugby, foot, tir à l'arc, peteka, cirque, musique, quizz, jeux de billes, jeux de relais, jeux de réflexion, jeux d'adresse, loto, déguisement, jeux d'opposition, jeux de défis, d'épreuves, jeux à thème...

### **Axes des projets d'école pris en compte par le plan dans la conception des activités périscolaires**

Des thématiques entre chaque période de vacances pourront être définies et servir de support pour la proposition d'activités. Par exemple, les activités périscolaires en semaine et sur le mercredi pourront alimenter un projet de création de décor en rapport avec une notion ou encore un album étudié en classe.

### **La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins**

Le mercredi devant être utilisé comme un temps de pause dans la semaine de l'enfant, l'équipe d'animation souhaite puiser ses propositions dans les idées des enfants.

Le but étant de rendre l'enfant acteur de son loisir.

Chaque enfant est déjà habitué à exprimer ses besoins et ses envies lors des réunions « brainstorming » et des réunions de « bilan » auprès de son référent de groupe.

L'enfant apprend à s'exprimer, à défendre ses idées, à accepter la différence, à débattre...à vivre en collectivité.

Ainsi, les animateurs ajustent les propositions et confrontent les enfants aux limites de leurs propositions et les responsabilisent en les impliquant dans l'organisation des activités.

Pour les plus jeunes, l'expression des besoins et des envies est plus complexe. Pour atteindre ce même objectif, les animateurs basent leur travail sur l'observation de l'enfant dans des situations de jeux libres. A partir de leurs constats, ils proposent des activités qui permettront de travailler tel ou tel objectif pédagogique. Bien sûr, ils restent à l'écoute des propositions exprimées par les enfants.

### **Intervenants assurant la prise en charge des activités**

Des intervenants extérieurs pourront intervenir sur le mercredi.

Ils peuvent intervenir sur l'ensemble d'un projet ou sur une seule séance.

L'objectif d'intégrer des intervenants est de permettre une plus grande ouverture sur le monde. Il sera recherché chez ses derniers des savoirs, des savoirs faire et/ou des savoirs être spécifiques. Les interventions viendront compléter l'offre des animateurs.

L'ouverture vers l'extérieur permet par la même occasion de stimuler la créativité des animateurs et de découvrir de nouvelles méthodes pédagogiques.

